



COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT

BULLETIN D'INFORMATION

☎ : 03.26.60.81.63

✉ : mairie.neuvilleaupont@wanadoo.fr

**Fermeture du secrétariat
du 16 au 28 août**
En cas d'urgence
vous pouvez laisser
un message
au **06.84.62.00.08**

BULLETIN DU 6 AOUT 2020

Rappel : commissions communales

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a souhaité que les commissions suivantes soient ouvertes à la population :

- Environnement et cadre de vie
- Affaires sociales
- Bâtiments
- Loisirs et manifestations
- Information et communication
- Urbanisme et foncier
- Voirie, réseau, sécurité routière

Si vous désirez vous y investir, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie

DECHETS ISSUS DU CIMETIERE

ICI



Pas de plastiques

Vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts issus de l'entretien du cimetière uniquement.

Ne pas y déposer de fleurs en plastique, ni de déchets

DIVAGATION D'ANIMAUX

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (Art. L.211-19-1 du code rural).

Est considéré en état de divagation tout chien qui :

- N'est plus sous la surveillance de son maître
- Se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres



Merci de garder un œil sur vos animaux

CONTAINERS A VERRE

Nous vous remercions de déposer uniquement des verres au container à verre et non des sacs d'ordures ménagères. Les déchets ultimes sont ramassés par le service des ordures ménagères.



INCIVILITES ET TAPAGE NOCTURNE

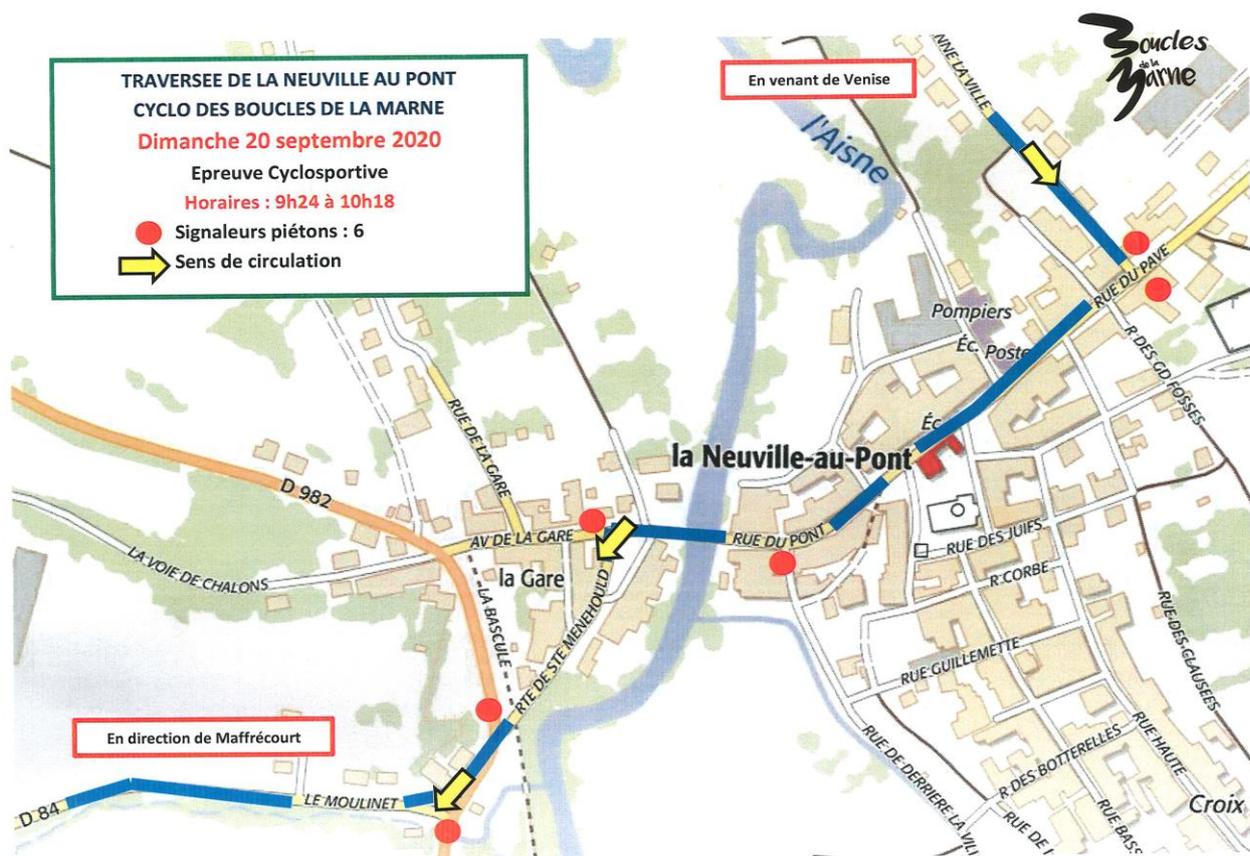
Des incivilités se multiplient sur la commune :

- Nous avons constaté que suite aux rassemblements nocturnes à divers endroits du village, notamment au niveau des marches de la mairie, les lieux sont laissés sales avec la présence d'emballage de nourriture et de boisson, de mégots, de chewing-gum.....
- Des plaintes ont été déposées auprès de la mairie et de la gendarmerie pour tapage nocturne et dégradations sur les domaines publics et privés.

Nous vous invitons à respecter le bien être de tous.

Respectons le voisinage

LES BOUCLES DE LA MARNE



17^{ème} édition des boucles de la Marne le dimanche 20 septembre 2020
Passage des coureurs entre 9h15 et 10h15

Si vous souhaitez participer en tant que signaleurs, merci de vous manifester auprès du secrétariat de mairie.